

LA CRISE A QUEBEC

Il n'y a plus de doute, nous sommes en pleine crise ministérielle. L'Electeur et le Canadien, les deux organes du premier ministre à Québec, nous l'annoncent en termes clairs et précis.

D'après les renseignements les plus authentiques et les plus certains que nous avons pu nous procurer, les choses se seraient passées à peu près comme nous l'avons raconté dans notre numéro d'hier. Certains journaux ajoutent un détail important allant à dire que M. Mercier aurait proposé une commission royale composée à sa guise et que le lieutenant-gouverneur, mécontent de l'innovation et du défaut de procéder de la commission royale Pacaud-Wheeler, aurait refusé de laisser rééditer cette farce.

En insistant pour la nomination d'une commission royale composée de juges dont la réputation d'honnêteté et d'intégrité serait une garantie pour le public, le Lieutenant-Gouverneur remplit un devoir difficile, pénible même; mais il se montre tel que nous l'avons toujours connu et tel que nous avons confiance en lui. Il s'élève à la hauteur des circonstances et, défilant les torrents que l'on va sans doute déchaîner contre lui, il s'en tient à la stricte exécution de son devoir.

On n'a pas d'idée de l'effet salutaire que cette nouvelle aura dans le public et à l'étranger. Elle relèvera la confiance dans nos institutions et dans notre honnêteté politique comme peuple. Elle fera voir au monde entier que nous ne sommes pas, après tout, un peuple de brigands, puisqu'il se trouve une partie des pouvoirs publics ou la gangrène n'a pas pénétré, et qui est décidé d'apporter un remède effectif au mal qui paraît exister.

En considérant les choses au point de vue des partis, les uns seront tout à fait heureux de la tournure des événements et d'autre grinceront des dents. Mais si on se place à un point de vue plus élevé, si l'on songe au crédit de la province, à la bonne réputation qu'elle doit avoir à l'étranger, tout le monde devrait être heureux de constater que les coupables ne peuvent pas toujours compter sur l'impunité.

Dans l'organisation des pouvoirs publics, le rôle du lieutenant-gouverneur est plus que passif lorsque les choses vont leur train régulier et qu'il n'y se présente aucune situation anormale. Mais lorsque des événements imprévus, des faits graves surgissent tout-à-coup le lieutenant-gouverneur est obligé de jouer un rôle plus actif et d'exécuter courageusement le devoir que la situation lui impose.

Des le début de cette affaire, l'ETENDARD qui croit bien connaître l'élevation d'idées, la science du droit constitutionnel et les principes fermes du lieutenant-gouverneur a émis l'opinion qu'il ne serait pas question de destitution des ministres mais qu'une enquête sérieuse serait exigée.

Nous ne nous glorifions pas d'avoir été prophète mais nous sommes contents de ne pas nous être trompés.

Restons dans la constitution

Sous ce titre, le Canadien publie un article insidieux dans lequel il donne des conseils au lieutenant-gouverneur et au parti conservateur. Des conseils au représentant de la couronne, le Canadien a peut-être le droit d'en donner tout comme les autres journaux, mais—malgré que cela nous concerne peu—nous sommes d'opinion qu'il ne manque pas de conservateurs qui croient aujourd'hui que M. Tarte n'a pas la mission de donner des conseils à son parti.

Il est amusant de voir comment procède l'organisation ministérielle. D'un côté l'Electeur qui fulmine au point de vue et de l'autre le Canadien qui se place au point de vue très intéressant du conservatisme pour pontifier majestueusement sur les devoirs de l'hon. M. Angers envers son ministre.

Pour les gens qui savent lire, cela veut dire que le lieutenant-gouverneur doit faire les volontés de M. Mercier d'une manière absolue.

Si M. Tarte disait tout sa pensée, c'est cela qu'il écrirait. Que vient-on nous parler de énarisme, de mettre le gouvernement à la porte—comme le prétendent poliment le Canadien—à coups de pieds, vous savez où?

A-t-il jamais été question de cela? Si oui, nous n'en sommes pas et nous condamnons énergiquement tout tentative de ce genre.

Mais il faut rester pour les fins de la discussion dans les limites des faits et de la vérité. Le lieutenant-gouverneur demande une commission royale composée de magistrats honorables et respectés.

Est-ce là jouer au César et mettre les ministres à la porte? Doit-il y avoir une enquête sérieuse, impartiale, complète? Faut-il qu'il y en ait une?

Quel est celui qui va répondre non à toutes ces questions? Or, s'il faut une enquête, pourquoi ne pas y consentir de suite?

S'il la faut complète et équitable, pourquoi ne pas accepter un tribunal contre lequel pas un journal, pas un homme ne pourrait élever la voix?

Essayer de faire du bruit, de poser en victime, c'est peut-être habile, mais ça ressemble fiévreusement à la peur d'être condamné parce qu'on se sent coupable et ça oblige le lieutenant-gouverneur à insister plus que jamais sur les propositions qu'il a faites, sur le devoir qu'il a à remplir.

Si notre souvenir est bon, on a déjà essayé le système de la violence et de l'intimidation avec l'hon. M. Angers.

N'est-ce pas lui qu'on est venu en 1877 brûler en effigie sur la place du parlement à Québec, sous les fenêtres de l'Assemblée Législative pendant que la chambre siégeait? Qu'est-ce qu'on y a gagné, si ce n'est un redoublement d'énergie, de courage de la part de celui qu'on essayait d'intimider?

Donc, c'est du calme qu'il faut, du calme et de la logique. Le Canadien s'écrie: restons dans la constitution! Nous en sommes.

Mais la constitution a-t-elle été violée, doit-elle l'être? Une commission royale la violerait-elle, et pourquoi? Précisez, s'il vous plaît et dites en quoi et comment.

Restons dans la constitution, mais essayons de la comprendre.

LA NOBLE DELICATESSE

Le Courrier du Canada dit ce qui suit dans son numéro d'hier: Le lieutenant-gouverneur actuel est bien aimé de toutes les classes de parti ou d'affection personnelle, dans l'exercice de ses graves devoirs.

On a remarqué, au contraire, que, depuis quelque temps, l'honorable M. Angers a fait la solitude autour de lui, et a observé la réserve la plus sévère dans ses relations avec les personnes qui lui sont considérées hostiles à l'administration provinciale.

Cette révélation du Courrier ne nous surprend nullement. Ceux qui connaissent l'hon. M. Angers, savent que la prudence, le tact et la délicatesse, sont des vertus qu'il pratique quotidiennement.

Sa manière d'agir en cette circonstance n'en est pas moins louable.

La colère est mauvais conseiller

L'Electeur publie un article de deux colonnes avec des titres sonores pour se demander s'il y a une crise à Québec, si la constitution va être violée, etc.

Au cours de ses remarques, l'organe officiel du premier ministre ne se gêne pas pour menacer le représentant de la Couronne et l'injurier d'une manière indirecte. Voici quelques-uns des passages de l'article surchauffé que publie l'Electeur:

Ce langage est d'une indécence inqualifiable surtout, car il est tenu par des personnes qui sont reconnues comme formant partie de l'entourage immédiat du lieutenant-gouverneur. Y a-t-il, oui ou non, une crise à Québec? Si oui, mais nous n'en croyons rien, leur indécision est tout ce que nous pouvons en tirer de plus instructif, car si la chose n'avait, nous serions alors justifiés de dire que M. Angers s'est confié à ses amis, qu'il aurait ordonné une infâme conspiration contre nos libertés constitutionnelles à la suggestion des journaux bivaux et de ses amis intimes. Ce serait une chose révoltante que de voir le chef de l'exécutif, au lieu de se laisser aviser par ses conseillers naturels, — ses ministres qui ont la confiance populaire, — prendre avis de son entourage ou des journaux hostiles à son gouvernement. Il suffirait de signaler la chose pour que le crime soit tout entier gravité et l'énormité...

Que signifie tout cela? Nous le verrons avant longtemps. Du reste, le langage des bleus, l'attitude de leurs journaux, sont un indice certain. Et si nous conseillons à M. Angers d'être vigilants, de se tenir prêts à toute éventualité, si l'on veut fouler aux pieds la constitution, montrer que nous ne sommes pas capables d'un gouvernement libre, qu'on le sache: nous sommes prêts à nous opposer, nous sommes prêts à nous opposer à tout ce qui tend à nous enlever notre liberté. Notre organisation des dernières luttes est encore en existence, nos amis sont disposés plus que jamais à combattre pour écarter les tyrans et revendiquer nos droits contre les envahisseurs impétueux du pouvoir central sur les libertés provinciales. Mais nous ne sommes pas des hommes à nous laisser aller à des excentricités de ce genre.

Quelques lignes plus haut l'Electeur s'était oublié jusqu'à dire que M. Letellier a commis une faute lorsqu'il a renvoyé ses ministres en 1878.

Voilà certes du nouveau. Le parti libéral a jadis accepté la responsabilité de l'acte de M. Letellier. Il l'a défendu, approuvé, comblant d'éloge celui qui était alors le lieutenant-gouverneur. Or aujourd'hui d'après l'Electeur M. Letellier aurait commis une faute.

Tempora mutantur et nos mutantur in illis.

Mais laissons de côté ces sous-breusats constitutionnels, qui n'ont pas même le mérite d'être appropriés aux circonstances actuelles et demandons-nous ou veut en venir l'Electeur avec ces menaces et ces injures, à l'égard d'un homme qui, suivant lui, n'est plus Son Honneur le lieutenant-gouverneur ni même l'honorable M. Angers, mais simplement M. Angers. C'est ainsi qu'il l'appelle, tout court, M. Angers, à sept ou huit reprises différentes et ne lui donne pas une seule fois le titre auquel il a droit. En un mot l'Electeur est fâché contre monsieur Angers. Il l'accuse de conspirer et il s'écrie: malheur! Nous conseillons le calme. M. Mercier peut jouer du furet avec ceux qui sont au-dessous de lui, mais il y aura quelque chose qu'il lui faudra au moins respect-

ter, et ce sera l'autorité de la couronne, le représentant de la reine. Les menaces sont vaines et les injures mal placées.

Qu'est-ce que le lieutenant-gouverneur demande? Il veut une enquête. Si le gouvernement n'en veut pas, de cette enquête, qu'il le dise donc carrément. Alors le public sera convaincu qu'il a peur que la preuve se fasse et qu'il a ses raisons pour en avoir peur.

Il est question de trois juges. L'un, l'honorable juge Jetté, un homme éminent, a été nommé par les libéraux et avait de monter sur le banc, il avait été libéral toute sa vie; l'autre, le juge Loranger, est sorti de la politique depuis nombre d'années. Il avait été conservateur avant d'être nommé; c'est un homme d'une droiture reconnue et qui, même dans l'arène politique, possédait tout entier le respect et la confiance de ses adversaires. Le troisième, l'honorable juge Andrews, ne s'est jamais mêlé de politique. Appelé sur le banc par son seul mérite comme avocat, il est de ceux dont on peut dire que les influences politiques ne l'atteignent jamais.

Est-ce qu'un tribunal comme celui-ci n'offre pas toutes les garanties voulues? On semble s'insurger contre l'idée d'une commission royale. M. Mercier lui-même n'en a-t-il pas nommé une commission royale dans l'affaire Pacaud-Wheeler? Il est donc en faveur du principe. Pourquoi ne consent-il pas à l'appliquer au cas actuel?

Nous conseillons au gouvernement de Québec, dans son intérêt, de ne pas paraître craindre autant l'enquête.

LA SEMAINE COMMERCIALE ET FINANCIERE

Montréal, 10 septembre 1891.

Le marché monétaire commence à ressentir les effets de la demande de fonds causée par le mouvement des récoltes; les fonds disponibles diminuent de volume et les taux des prêts à demande se raffermissent. On les cote aujourd'hui de 4 à 4 1/2 p. c.

L'escompte est aux taux antérieurs de 6 à 7 p. c., le premier taux étant d'ailleurs à peu près inconnu dans nos banquiers canadiens.

Le marché des changes est intéressant spécialement le commerce de nouveautés, a été honoré à peu près comme les précédentes, avec d'assez bons à comptes sur les billets, des renouvellements à courte échéance pour le reste et la promesse de payer ces renouvellements en plein. Les marchands de la campagne n'ont pas encore eu le temps de bénéficier de la récolte qui est à peine rentrée et que leurs clients n'ont pas encore pu convertir en argent.

À Londres le marché monétaire est plus facile; on cote les fonds disponibles à 1 1/2 p. c. Le change sur New-York est à 24 1/2 p. c. Le change est tranquille et à bon marché.

Les banques vendent leurs traites sur Londres à 90 jours au taux de 83 à 84 de prime, et leurs traites à demande au taux de 91 à 92. Les transferts par le câble valent 94 de prime. Le change sur New-York a vu va de 4 1/2 à 4 de prime. Les francs valaient hier à New-York 62 1/2 pour papier long et 5 1/2 pour papier court.

La bourse a été active, avec l'avantage du côté des haussiers. La banque de Montréal fait 123. La banque des Marchands 125 et 126; la banque Ontario 119; la banque du Commerce 134; la banque Union 89; la banque de Toronto 227.

Mardi, la banque Jacques-Cartier a eu une vente de 12 actions à 1004. Les banques canadiennes sont cotées comme suit:

	Vend.	Ach.
B. du Peuple ex-d.	99	97
B. Jacq.-Cartier	100	100
B. Hochelaga	116	114 1/2
B. Nationale	100	101
B. Ville-Marie	95	91

Le Richelieu se remet un peu de la chute qu'il a faite la semaine dernière et que l'on fait remonter à la fuite de son président, M. Thomas McGreevy, mais comme le besoin de voyager de M. McGreevy est dû à des causes politiques plutôt que financières, on a fini par s'apercevoir que son absence aurait peu d'effet sur les recettes de la compagnie. Hier, le Richelieu s'est vendu 55 et aujourd'hui 53.

Le Téléphone Bell continue à monter; un de nos amis qui a acheté toute entière en nature entre les mains des vendeurs, pourrait réaliser aujourd'hui un joli bénéfice s'il voulait vendre; car les deux dernières ventes rapportées ont été faites à 130. Mais nous croyons qu'il préfère garder son stock.

Le Télégraphe de Montréal est à 107, un peu plus faible que la semaine dernière. La National Cordage Co a été cotée mercredi 954. Le Gaz est en hausse d'une fraction à 238.

Chaux d'Ardenne ont fait mardi 184 et 180, et mercredi 187. La Cie Royale d'Électricité est à 125.

Le Pacifique Canadien monte toujours; il a fait aujourd'hui 924, cours dont il n'avait jamais approché. La Cie des Terres du N. O. fait 804 et 803.

COMMERCES

Il y a un peu plus de mouvement dans les affaires de gros, on l'a commencé à ressentir par l'augmentation de la demande, les effets de la bonne récolte.

"Elle aura un bon effet, croyons-nous. Les collections ont été mauvaises tout l'été; une plus vaste circulation de l'argent, lorsque les grains auront été vendus, permettra aux débiteurs de payer leurs comptes de bois qui sont en retard depuis des mois.

Avec de mauvaises récoltes, le cultivateur se contentait de sa vieille grange et retardait les réparations les plus urgentes à sa maison. Un excédent considérable de grains et de bons prix, lui permettraient de se construire de nouvelles granges et de les doter de plus longtemps et de réparer ses autres bâtiments. Cela, du moins, est dans les probabilités et le commerce y compte." Dans les villes, nous croyons, pour notre part, que la baisse prendra plus d'activité au fur et à mesure que les autres industries et le commerce se ressourcent de la plus grande abondance d'argent. De sorte que s'il faut compter sur une automne tranquille, il y a lieu d'espérer une reprise des affaires pour le printemps.

BEURRE ET FROMAGE

Les prix en Angleterre sont meilleurs et promettent aux exportateurs de payer une fraction de plus ici pour les bonnes qualités de beurrieres aussi le beurre français est demandé pour ce qui se vendait de 20 à 20 1/2 c. n'ont-ils aucune difficulté à placer leur beurre d'août. Celui de juin et de juillet peut se vendre s'il est en bon état de 10 à 10 1/2 c. Le beurre frais des beurrieres en renom est pris par le commerce local à 21 c. et distillé à 22 c.

Les beurres de ferme sont en demande modérée et à des prix assez bien tenus. Les townships valent en gros de 10 à 17 c. se détaillant à la tinette à 18 c. par moyenne. Les beurres communs et ceux qui sont en vente sur le marché pour exportation sont à des prix antérieurs.

Comme nous le présentions la semaine dernière, le fromage a été moins ferme, cette semaine. Les acheteurs anglais se sont tenus sur la réserve et ont baissé les limites données à leurs agents, ici, de sorte que, pour pouvoir vendre une fraction de moins que la semaine dernière. Au 9, lundi, les meilleurs lots ont fait 94 c. et le prix moyen a été de 91 c. Depuis cette date, 95 c. a été le prix extrême que les marchands à commission aient pu obtenir pour leurs consignations.

À St-Hyacinthe, samedi, il n'a été offert que de 92 à 95, et les fromagers n'ont pas voulu accepter ces prix. Nous croyons encore, pourtant, qu'il vaut mieux vendre au jour le jour et écoulir le fromage d'août, de façon à avoir un stock de beurre pour le commencement de septembre qui va être prêt à vendre dans quelques jours et pour lequel nos fromagers s'attendent à obtenir plus de 10 c.

Les exportations de la semaine terminée le 29 août ont été:

Par	Fromage meules	Beurre tinettes
Parisien	4,317	827
Sarnia	5,187	350
Lake Népigon	608	30
Sarniaman	313	272
Alsides	760	...
Totaux	11,372	1,449
Expéd. directs	11,178	310
Totaux	23,102	1,759

Voici les chiffres comparatifs des expéditions à cette date:

	Fromage	Beurre
1891	910,887	27,833
1890	923,315	10,046

Dimm. en 1891, 18,448 Aug. 1890, 16,907

Charbons et bois de chauffage

Comme nous l'avions prévu et annoncé le charbon dur a été haussé de 25c. Il se vend maintenant aux prix suivants: stove \$10.00, egg et furnace \$5.75. Les charbons mous se vendent aux prix cotés. Le bois de chauffage est toujours rare et cher.

Cuir et peaux

La demande de la part des manufacturiers diminue; ils achètent leur fabrication pour l'automne et sont en pleine activité de livraisons.

L'exportation en Angleterre n'a pas été active et saison. Les prix de l'autre côté n'ont pas varié. La nature a tenté nos tanneurs. Sur notre marché, les prix sont un peu faibles.

Les peaux vertes n'ont pas varié. Prix payés aux bouchers:

No 1	\$ 0.00 à 5.50
No 2	0.00 à 4.50
No 3	0.00 à 3.50
Moutons	0.00 à 0.00
Yeux	0.00 à 0.07
Sarcos	0.00 à 0.70

Draps et nouveautés

contons, mais ces prix sont plus fermes que la semaine dernière. Le fer blanc est aussi très actif; cet article est devenu très populaire pour les couvertures.

La tôle est aussi plus ferme, le Canada-Platte, en boîtes, est coté partout de \$2.75 à \$2.80. Les clous n'ont pas encore beaucoup de demande.

Montréal, 10 sept. 1891.

GRAINS ET FARINES

La réaction en baisse dont nous signalons l'apparition sur les marchés européens la semaine dernière, persiste plus longtemps qu'on ne le prévoyait. Le congrès de Vienne paraît avoir rassuré les esprits et mis fin à la panique; les blés russes s'exportent librement ce qui contredit les rapports de disette probable en Russie. Cette immense contrée dont une très petite partie est en rapports de commerce avec le reste de l'Europe, peut causer bien des surprises, qui sait si les vastes régions de l'intérieur n'ont pas une récolte suffisante pour compenser le déficit des districts du littoral? La Pologne est en déficit, mais qui nous dit que les vallées du Don, du Dnieper, du Volga et de l'Oural n'ont pas d'excédents? Les dépêches de Berbohm, ne signalent plus à Liverpool et à Londres que de la tranquillité, et de la faiblesse dans les prix. À Liverpool, le disponible est faible le terme est négligé. Sur Mark Lane les blés anglais et étrangers sont en baisse. Les poids canadiens sont en hausse à 7s. Les marchés français sont tranquilles.

À la date du 22 août, l'Economiste Français écrivait ce qui suit:

"La presse spéciale commence à publier des évaluations générales sur la récolte de blé. Si nous en croyons le Bulletin des Halles, les quantités disponibles pour l'exportation, tant en Europe qu'en Asie, en Océanie et en Amérique d'hectolitres. La marge est faible, car elle n'égale pas un pour cent de la production. Comme les évaluations négatives toujours l'augmentation annuelle de la population, nous en concluons que cette marge n'existe pas. Par suite, le déficit réel ou l'excédent dépend plus ou moins de l'exactitude des estimations. Et comme elles sont forcément douteuses, les déclarations du Bulletin des Halles restent sujettes à caution.

"La spéculation semble de cet avis, car elle cote les blés de novembre 1 fr. 40 au-dessus des cours du disponible. Il faut, en outre, tenir compte de l'énorme déficit dans la production du seigle, qui va développer la consommation du blé en Allemagne et peut être en Russie.

"Dependant la situation n'est pas très mauvaise en France. Il est certain que les stocks en douane présentent une quantité appréciable: 1,638,001 quintaux métriques fin juillet contre 663,000 en 1890, pour le blé; et 154,000 quintaux de farine contre 82,804 quintaux. Ils sont donc trois fois plus considérables que l'an passé.

"D'autre part, si l'évaluation du Bulletin des Halles est exacte, nous avons récolté 85 millions d'hectolitres. L'importation nécessaire serait donc d'environ 30 millions d'hectolitres. Mais cette importation ne représente pas le déficit approximatif de notre récolte de 1891. Depuis une vingtaine d'années au moins, la France ne suffit pas à sa consommation. L'importation moyenne pendant les dix dernières années s'élevait à 13,870,000 hectolitres.

"Le déficit est donc bien moindre: 16,000,000 d'hectolitres sur la moyenne décennale et 13,400,000 sur la récolte dernière. Ceci, pour rassurer les esprits que troublerait l'importance du chiffre de 30 millions qui fut d'ailleurs presque atteint pendant la campagne 1879-80."

Aux Etats-Unis, les marchés sont à la baisse. Le rapport officiel du gouvernement fédéral doit paraître aujourd'hui et l'on s'attend à ce que ce rapport constate une moyenne beaucoup plus élevée pour la récolte de blé de printemps. Les faits connus jusqu'ici au sujet de cette récolte sont que le temps a été très favorable à la moisson et que la gelée n'a fait que très peu de dommages. On évalue la récolte du Minnesota et des deux Dakotas à 125,000,000 de minots. Les cultivateurs font des livraisons libérales et l'approvisionnement visible s'accroît très rapidement. Les achats de l'étranger se sont ralentis; on prétend même que les étrangers vendent des futurs sur le marché de New-York. L'impression en ce moment est que le prix de \$1.00 à Chicago sera un prix extrême et que probablement, la moyenne de l'année restera assez en dessous de ce chiffre. A moins toutefois d'événements imprévus, comme la guerre qui viendrait déranger les calculs des probabilités, en formant quelques sources d'approvisionnement et en ouvrant de nouveaux débouchés.

Les marchés de disponible sont affectés par les livraisons, on les cote sensiblement en dessous de la semaine dernière.

Voici les cours des principaux marchés:

Chicago (dec.)	2 sept.	9 sept.
New-York (dec.)	2 sept.	9 sept.
St-Louis (disp.)	1.02 1/2	1.04
Duluth (disp.)	1.02	0.92

Au Manitoba la moisson s'achève dans d'excellentes conditions. Les gelées survenues depuis la semaine dernière n'ont pu causer beaucoup de dommages, d'abord parce qu'elles ont été légères et ensuite parce que le blé est presque partout hors de danger.

Le Commercial de Winnipeg, écrit à la date du 5 sept.: "Le blé nouveau du Manitoba a fait sa première apparition cette semaine, mais en petites quantités. Les oliviculteurs sont cros et les acheteurs ne sont pas sur le marché. Il n'y a ou que quelques charges de blé amenées par les cultivateurs à deux ou trois moulins de la campagne. On a à peine commencé le battage, mais on est partout occupé à mettre en menles. Dans quelques régions, la moisson est terminée; mais dans quelques autres il y a près de la moitié du blé encore sur pied. Dans l'ensemble, on peut

considérer la moisson comme tirant à sa fin et la récolte comme assurée. Un grand nombre d'échantillons pris sur les gerbes, sont arrivés en villes, de toutes les parties du pays; la plus grande partie donneront d'excellente farine. Plusieurs portent des traces de gelée, mais pas assez pour être classés comme "frosté", quelques uns cependant seront classés sous ce nom. Les échantillons vus jusqu'ici promettent une récolte considérable de blé propre à la mouture. On y voit aussi que quelques champs ont été moissonnés un peu verra."

A Toronto on cote: blé d'hiver No 2, 97 à 98c. Blé dur de Manitoba No 2, \$1.10, do No 3, 95c. à \$1.00. Blé du printemps No 2, 94 à 95c. Orge à moudre, 48 à 55c. Pois No 2, 67 à 70c. Avoine No 2, 85 à 97c. Mais 70c.

Il n'y a pas encore eu d'offre de blé nouveau de Manitoba à Montréal ni dans le Haut-Canada; le blé d'Ontario n'est pas non plus offert en quantités suffisantes pour établir des cours de sorte que nous cotons encore des prix nominaux à Montréal. On dit que les cultivateurs demandent \$1.00 le minot au Manitoba ce qui représenterait une hausse considérable sur les prix cotés ici jusqu'à ce jour.

L'avoine commence à arriver en grandes quantités et quelques ventes de chars se font de temps à autre à des prix assez bien tenus. Les cours moyens sont de 34 à 36c. par 32 lbs. pour l'avoine de Québec, et de 35 à 38c. par 34 lbs. pour celle du Haut-Canada.

Les pois commencent aussi à arriver et les prix ont baissé par suite de l'augmentation de l'offre, malgré la hausse en Angleterre. On s'attend à ce que le marché anglais baisse à l'arrivée de la nouvelle récolte; cependant il est à peu près certain que le prix restera rémunérateur pour les cultivateurs. On demande aujourd'hui de 84 à 85c. par 60 lbs à flot; les acheteurs offrent 83c à flot et 81c. en magasin.

Le maïs se maintient ferme. Il est en hausse en Angleterre et aux Etats-Unis; on craint pour la récolte du Sud-Ouest américain, que les gélées précoces fassent un dommage à ce grain.

L'orge est encore tranquille à des prix stationnaires.

Le sarrasin n'a pas de mouvement; il n'y a aucun stock de ce grain en ville. Les farines ont un mouvement modéré en petits lots pour la boulangerie de la ville; la campagne n'achète pas beaucoup, cependant on y expédie quelques chars de temps à autre. Les prix sont sans changement, mais la baisse du blé a mis de la faiblesse dans les cours et la plupart des meuniers, tout en demandant les prix cotés, sont disposés à faire des concessions. Les farines d'avoine sont tombées très bas, comme on le verra par la réduction que nous faisons dans les cotes.

Nous cotons en gros:

Blé dur d'hiver, Canada No 2	\$ 2.00 à 0.00
Blé blanc d'hiver	" " 0.00 à 0.00
Blé du printemps	" " 0.00 à 0.00
Blé du Manitoba, No 1 dur	" " 0.00 à 0.00
" No 2 dur	1.07 à 1.08
" No 3 dur	0.97 à 0.98
Blé du Nord No 2	0.96 à 0.97
Avoine	0.34 à 0.37
Blé d'inde, en douane	0.00 à 0.00
Blé d'inde droits payés	0.82 à 0.85
Pois No 1	0.95 à 0.00
Pois No 2 (ordinaire)	0.84 à 0.85
Orge, par minot	0.54 à 0.55
Sarrasin, par 50 lbs	0.75 à 0.77
Seigle, par 55 lbs	0.00 à 0.00

FARINES

Patente d'hiver	\$ 25 à 5.50
Patente du printemps	5.50 à 5.50
Patente Américaine	6.50 à 6.75
Farine No 1	0.95 à 0.00
Extra	4.75 à 4.85
Superfine	4.15 à 4.25
Forde de boulanger (ciété)	5.25 à 5.50
Forde du Manitoba	5.25 à 5.50

EN SACS D'ONTARIO

Medium	2.45 à 2.50
Superfine	1.85 à 2.00
Farine d'avoine standard, en barils	4.80 à 4.90
Farine d'avoine granulée, en barils	4.90 à 5.00
Avoine roulée en barils	4.90 à 5.00

Pour le Mal de Dents fait usage du "Stop-It" de Dawson

La Merveille sans bras

Il se sert au bain, de cette merveille inoffensive:

A TRAVERS LES ETATS-UNIS

UN JOUR DE TENEBRES A LOWELL

Il y a eu 10 ans mardi quelques instants après le lever du soleil de gros nuages couvrirent l'horizon. L'obscurité augmenta de minute en minute, si bien qu'à midi il était forcé d'allumer les lampes dans les magasins et les manufactures.

LES MAITRES DE POSTE

Nouvelles instructions. En vertu des instructions transmises aux maîtres de poste, ces fonctionnaires maintiennent à l'heure toutes les lettres reçues d'autres pays et marquées des mots "Supposés et passibles des droits de douane".

LE MEURTRE MYSTERIEUX

Le voile qui recouvre l'assassinat de Bélanger à Lowell, est aussi impénétrable que jamais. Le meurtre est un acte brutal et il est la commis, ait pu être celui qui a commis, ait pu être celui qui a commis, ait pu être celui qui a commis.

Almy, accusé de meurtre ne parait pas se préoccuper outre mesure du sort qui l'attend. Le médecin n'essayera pas de détruire la confiance en soi, mais que la suppuration ne rende la chose nécessaire.

Le gendarme Wadsworth prend toutes les précautions pour prévenir une évasion. Il veut absolument pouvoir, quand le temps sera venu, livrer le prisonnier aux autorités qui l'auront son procès à Grafton et tous ceux qui le connaissent croient qu'il tiendra parole.

EST-CE UNE ERREUR JUDICIAIRE

Nashua, N.-H. — Michael Winslow, qui avait été condamné au pénitencier de Lowell, avait été déclaré coupable de la mort de sa femme, vient de mourir. Il a protesté de son innocence jusqu'au dernier moment, en disant que sa femme était morte après être tombée sur un poêle.

UNE ASSOCIATION CANADIENNE

Providence, R. I. — L'association Mont-Royal, a fait mercredi dernier, l'élection de ses officiers. Le résultat a été comme suit : J. A. Bergeron, président; Ernest Fortier, vice-président; Louis J. Beaudin, secrétaire; Jean B. Pinaud, assistant-secrétaire; Jos H. Ducharme, trésorier; Oscar Robert, bibliothécaire; Vital J. Prézeau, garde en chef; L. O. Bourget, Léonard Peltier, Jos St Jacques, directeurs.

Les comités suivants ont aussi été élus : le secrétaire de l'association fait partie de tous les comités. Le comité d'enquête — Jos H. Ducharme, Oscar Robert, Victor Ayoite, fils et Jos Housseau.

C'est un remède qui n'a pas de rival pour la guérison prompte et positive du mal de tête, de la constipation, de l'influence de la bile, de la douleur au côté, et de toutes les maladies provenant du foie. Ce sont les petites pilules de Carter pour le Foie. Il faut en faire l'essai.

ST JACOBS OIL

Le grand remède contre la douleur. GUÉRIT : RHUMATISME, NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, MAUX DE TÊTE, MAL DE DENTS, MAUX DE GORGE, ENROUEMENT, ENGLEURES, ENTORSES, FIBRURES ETC.

LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT : RHUMATISME, NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, MAUX DE TÊTE, MAL DE DENTS, MAUX DE GORGE, ENROUEMENT, ENGLEURES, ENTORSES, FIBRURES ETC.

LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT : RHUMATISME, NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, MAUX DE TÊTE, MAL DE DENTS, MAUX DE GORGE, ENROUEMENT, ENGLEURES, ENTORSES, FIBRURES ETC.

LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT : RHUMATISME, NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, MAUX DE TÊTE, MAL DE DENTS, MAUX DE GORGE, ENROUEMENT, ENGLEURES, ENTORSES, FIBRURES ETC.

LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT : RHUMATISME, NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, MAUX DE TÊTE, MAL DE DENTS, MAUX DE GORGE, ENROUEMENT, ENGLEURES, ENTORSES, FIBRURES ETC.

LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT : RHUMATISME, NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, MAUX DE TÊTE, MAL DE DENTS, MAUX DE GORGE, ENROUEMENT, ENGLEURES, ENTORSES, FIBRURES ETC.

LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT : RHUMATISME, NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, MAUX DE TÊTE, MAL DE DENTS, MAUX DE GORGE, ENROUEMENT, ENGLEURES, ENTORSES, FIBRURES ETC.

LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT : RHUMATISME, NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, MAUX DE TÊTE, MAL DE DENTS, MAUX DE GORGE, ENROUEMENT, ENGLEURES, ENTORSES, FIBRURES ETC.

LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT : RHUMATISME, NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, MAUX DE TÊTE, MAL DE DENTS, MAUX DE GORGE, ENROUEMENT, ENGLEURES, ENTORSES, FIBRURES ETC.

PROSPÉRITÉ DE MANCHESTER

Progrès croissants. Ceux qui parcourent la ville de Manchester, en ce moment, y remarquent une grande activité. Il n'y a pas moins de douze maisons en voie de construction. Le quartier à l'extrémité nord de la ville a vu se compléter plusieurs belles résidences et plusieurs sont presque prêtes à recevoir leurs occupants. Il a été construit plusieurs nouvelles maisons dans Manchester sud. Manchester Est progresse dans une proportion qui réjouit les propriétaires d'immobiliers.

Pourquoi souffrir de troubles causés par le sang impur, quand des milliers de personnes sont guéries en faisant usage de "Northrop & Lyman Vegetable Discovery". Ce remède fait disparaître les boutons et les éruptions de la peau. M. John O. Fox, de Ollinda, écrit : "La 'Northrop & Lyman Vegetable Discovery', donne satisfaction. C'est un remède qui a fait usage de son remède pendant l'été. C'est un remède aussi précieux que l'or".

La Loterie de la Province de Québec. Deux tirages par mois. Prochain tirage le 16 Septembre.

CONSEIL AUX MÈRES. Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il est agréable à l'enfant, adoucit les gencives, allège la douleur, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée, 25 cents la bouteille.

GARE!

Gare aux liqueurs fermentées vendues sous le nom d'EXTRAITS de MALT. Un pur extrait de Malt ne contient pas d'Alcool. N'est ni opiacé, ni astringent, ni mélangé.

DUKEHART DE MALT et HOUBLON

est le seul Fraise Extrait de Malt, non-alcoolisé, 100cc mélangé par 100cc de lactose comme étant LE MEILLEUR.

PACIFIQUE CANADIEN

Courses de Bel-Air. 10 ET 12 SEPTEMBRE. Les trains partiront de la station de la rue Wind ou de :

BEL-AIR. LE 10 SEPTEMBRE A 2.00 H.P.M. LE 12 SEPTEMBRE A 1.30 ET 2.00 P.M.

A. HURTEAU & FRÈRE MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE 92 RUE SANGUINET MONTREAL.

BOIS DE SCIAGE. Bois de sciage, Pin, Épicéa, Bois Franc, etc. blanchis et cannelés, à tout usage à bon marché par

D, PARIZEAU COIN DES RUES CRAIG ET ST DENIS 514 RUE LAGAUCHETIERE RUE NOTRE-DAME, près de la Gare du Paol Beau, Montréal.

THIBODEAU & BOURDON 183 RUE St-CATHERINE Coin de la rue PAPINEAU MONTREAL. Ont constamment en mains une quantité considérable de

BOIS DE SCIAGE. qu'ils vendent à BAS PRIX. Vente par chat et par pelle avec légitime avance. Téléphone 909.

L. DEMERS MENUISIER ET CHARPENTIER 56-RUE ST DOMINIQUE-56. Toute espèce d'ouvrages en bois exécutés avec soin et promptitude.

M. GOUETTE, J.P. MARTIN MANUFACTURIERS DE Portes, Châssis, Jalousies et Meubles. Montures, Tournage et Décoquage. Manufactures sur le Canal, derrière de W. O'H. via, rue des Seigneurs. Téléphone 301. Bureau Temporaire: No 145 rue St Jacques, MONTREAL.

Pension Française LAVIGNE ROME, via del Tritone No 38. Tel. del Banco di Roma.

Qu'est-ce que le CASTORIA

Le Castoria est le remède du Dr Samuel Pitcher pour les bébés et les enfants. Il ne renferme ni opium, ni morphine, ni aucune autre substance narcotique. Il remplace avec succès les calmants, les pastilles, les sirops et l'huile de ricin. Il est agréable et garanti par l'usage qu'en ont fait depuis trente ans des millions de mères. Le Castoria détruit les vers et calme la fièvre. Le Castoria prévient les vomissements de lait caillé ou aigri, il guérit la diarrhée et les coliques sèches. Le Castoria apaise les maux de dents, guérit la constipation et les flatuosités. Le Castoria facilite l'assimilation de la nourriture, règle l'estomac et les intestins, procure un sommeil naturel et bienfaisant. Le Castoria est la panacée des enfants. — l'ami des mamans.

Le CASTORIA. "Le Castoria est un remède excellent pour les enfants. Les mamans m'en ont toujours vanté les bons effets sur leurs bébés." Dr. G. C. Osmond, Lowell, Mass. "Le Castoria est le meilleur remède que je connaisse pour les enfants. J'espère que le jour n'est pas loin où les mamans, ne consultant que le réel intérêt de leurs enfants, emploieront le Castoria au lieu de toutes ces drogues charlatanesques qui détruisent leurs chairs bébés, en leur introduisant par la gorge de l'opium, de la morphine, des sirops canalisés et autres drogues pernicieuses qui les envoient prématurément à la tombe." UNITED HOSPITAL AND DISPENSARY, Boston, Mass. The Centaur Company, 77, Murray Street, New York City.

LA ROYALE COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ANGLETERRE. Bureau principal au Canada, Montréal. CAPITAL PLACEMENTS \$10,000,000 \$30,000,000. Montant placé au Canada pour protection des porteurs de polices, principalement au fonds du gouvernement, \$800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée. La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes compagnies d'assurance contre l'incendie du monde. WILLIAM TATLEY, Agent principal et Gérant résident. E. HURTUBISE et A. ST-CYR, Agents spéciaux du département français, Montréal.

GLACIERES! GLACIERES! Sorbettières pour Crème à la Glace. Glacières en bois franc et autres. Otteron pour l'eau à la glace. Filtrés ainsi qu'effets de ménage de toute sorte. Coutellerie, Argenterie, Outils de Jardin, Ferronnerie de Bâtisse. Outils de Menuisiers et autres, etc., chez L. J. A. SURVEYER, No 6 rue St Laurent.

PHARMACIE FRANÇAISE TH. CHIVÉ, BANDAGES. Les chirurgiens de Paris et de Montréal recommandent hautement nos bandages comme étant les plus commodes, les plus durables. Il est facile avec ces appareils de maintenir les hernies les plus volumineuses. Traitement rationnel de la CONSTIPATION, avec le KARABE, à base d'extrait de goudron de nos plus vieux anses gommes balsamiques, 20 l'EXTRAIT D'HUILE DE FOIE DE MORUE TH. CHIVÉ aux Phosphates de Sels de Quinine, le meilleur reconstituant des nerfs et du sang. PURGATIF ELIXIR ANTIBILIEUX et ANTIGLAUCOME CHIVÉ, purgé sans colique. Très agréable à prendre. SIBON aux Hypophosphites combinés (forme Follow), prix de la bouteille: 75c. BUCHECHIE PULMONAIRE CHIVÉ, le grand remède contre toux, rhumes, bronchites, etc., etc. Ver Solitaire traitement spécial, infailible. Notre établissement est sous le contrôle de trois pharmaciens. Par conséquent: Sécurité pour le malade, garantie pour le médecin. Bon marché exceptionnel pour les raisons que voici: importation par la maison des matières premières, fabrication, et pas de 25% et plus de remise, sur les prescriptions à quelques médicaments. TH. CHIVÉ, 1383 RUE NOTRE-DAME.

QUE TOUS DONNENT DE MONTREAL. LA CATHEDRALE. Soit Inaugurée le 18 Mai 1892. 250e ANNIVERSAIRE de la FONDATION de MONTREAL. SOUSCRIPTIONS. — QU'EST-CE A DOMICILE. Bazar du 14 au 27 Septembre 1891.

FRECHON & CIE. 1645 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. Ornaments d'Eglises, Chasublerie, Vases sacrés, Garnitures d'Autel, Candelabres et Lustres à cristaux. CHEMINS DE CROIX DE TOUS GENRES. Soutenez sur mesures une spécialité. Vins de messe, Encens, Huile d'Olive. DECOUPEZ-LA. Cette annonce est bonne pour UNE PIASTRE. MONTREAL WATCH CLUB CO. L. V. BEAUVAIS.

COLONNE GARSLEY. Montréal 11 Septembre 1891. NOUVEAUX MANTEAUX. Voyez les nouveaux manteaux et chapeaux que nous exposons dans notre département. Toutes les dernières Modes Françaises. Rien de semblable ailleurs. S. GARSLEY. Département de Costumes POUR GARÇONS. Costumes marins de toute grandeur. Costumes pour enfants d'au-dessous de 12 ans. Faits d'après les règlements de la marine Royale. Costumes marins, serge bleu-marin, depuis 70 cents. Costumes Jerseys pour petits garçons, cent pantalons différents en vente. Costumes en Tweed pour petits garçons, pantalons courts et chemises-gilets. Variété considérable de patrons offerts au choix. S. GARSLEY. Pour Garçons, Habillements d'École. Plus grand assortiment que jamais de costumes en tweed pour garçons d'école. Notre assortiment d'habillements de toilette pour garçons est plus considérable que jamais cette saison. Costumes de Collège et de Bureau. Assortiment d'automne d'habillements, pantalons longs, pour collège ou bureau. Aussi habillements de toilette... valant les habillements faits sur commande et bien meilleur marché. Imperméables en caoutchouc ou tweed de toute grandeur. S. GARSLEY. Bottes et Souliers FLORISSANT. Ce commerce est fort florissant de ce temps-ci, notre département de Chaussures suit de près. La raison: C'est le meilleur assortiment en ville. S. GARSLEY. CHAUSSURES. Chaussures de Burt. La seule place pour se procurer un assortiment complet des fameuses Chaussures de Burt est chez S. Garsley. Chaussures de fabrication Finet. La place pour acheter les vraies chaussures françaises est chez S. GARSLEY. Assortiment complet de Bottes, bottines, souliers, pour hommes, femmes et enfants, toujours en main. S. GARSLEY. Département d'Articles pour Messieurs. Nous avons commencé une vente spéciale de vêtements de dessous pour Messieurs, en magnifique laine d'Australie Fossaise. 200 Robes de Costumes. Ce stock est composé de 200 douzaines de costumes rayés et unis, chaque costume est d'une qualité supérieure quant à la forme et aux tissus, et nous les sacrifions à des prix énormément réduits. C'est le temps de faire vos achats. Il n'est pas trop tôt pour faire vos achats, surtout au bas prix auxquels nous les vendons, car vous y ferez un profit considérable. Faites vos achats maintenant. S. GARSLEY. Département d'Articles pour Messieurs. ACHETEZ-EN UN! Un imperméable en caoutchouc qui ne coûte que \$17.00. De toute grandeur IMPERMEABLES SUR TWEED. En Plaid large, En Plaid étroit, Imperméables de fantaisie, Avec colletterie longue, Avec colletterie courte. Hygiéniques, Avec colletterie mobile, A couture unie ou souléevée, LES MEILLEURS MARCHANDISES ANGLAISES. De tout grandeur Chaque pardessus est garanti imperméable. S. GARSLEY. Département d'Articles pour Messieurs. Vêtements de dessous pour l'Automne. En laine, En cachemire, En mérinos. Une grande variété de coupes et de grandeurs. TWEEDS! TWEEDS! Tweed anglais, Tweed écossais, Tweed canadien. Nouveaux patrons, Nouvelles modes, Pour pantalons, Pour costumes, Etouffes de Vienne à grande largeur, Pour costume de collège. FIL CLAPPERTON. Servez-vous toujours du fil de Clapperton. Vous êtes alors certain d'avoir le meilleur fil sur le marché. Le fil de Clapperton ne se brise pas, ne se noue pas, ne s'étrille pas et chaque rouleau est garanti contenir 300 verges. Demandez toujours FIL DE CLAPPERTON. S. GARSLEY, 1665 1667, 1669, 1671, 1673, 1675 1677 RUE NOTRE-DAME.

LE TRIOMPHE D'UNE FEMME

(No 24) —Tu mens! s'écria le jeune gentilhomme, qui rougit jusqu'au blanc des yeux. Céleste est pauvre, je le sais bien, et je m'en réjouis, car, si elle plait à Dieu, je la ferai riche en lui donnant mon nom, mais elle est libre comme l'air du ciel... Ecoute-moi, si tu peux, sans m'interrompre, j'ai quelque chose de grave à te proposer. Il y a un mystère dans ma vie. —Vraiment! —Tais-toi. Ce n'est point un hasard que je suis venu ici. Soit que je me fasse soldat, suivant mon envie, soit que je choisisse tout autre carrière, j'ai besoin d'un valet. —Vous avez besoin d'un valet? —Sans doute; mais... —Vous avez besoin de chaussures neuves, les vôtres sont trouées; vous avez besoin d'un pourpoint et d'un feutre; vous avez besoin de manchettes; vous avez besoin de souliers... —Sans doute, sans doute! —En outre, vous avez eu ce matin besoin de déjeuner, et, vous avez par conséquent doublement besoin de diner... —Ami Magloire, interrompit Raoul, j'ai pensé à toi pour être mon domestique. Dans le monde, la première chose est de faire figure. Si je pouvais dire en te montrant: Voici mon domestique... —Eh bien! riposta Magloire en se redressant, je dirais cela tout aussi agréablement que vous: Voici mon domestique! —Tu n'y songes pas! fit Raoul en riant, je suis gentilhomme. —Moi, je suis le fiancé de Sidonie! répartit Magloire fièrement. —Tu ne veux pas? demanda Raoul. —Non. —Alors séparons-nous! Magloire hésita; le terre lui sembla tout à coup plus sauvage, et il eut comme un arrière-goût de ce cauchemar qui lui avait montré les trois Loups. —Maitre Raoul, dit-il je n'avais pas encore songé à me donner un valet; mais vous m'en avez fait naître l'envie; si vous voulez, nous allons jouer la chose au doigt mouillé. —Tu tricherai, coquin! —J'en suis incapable. —Jouons à la courte-paille et laisse-moi tenir. —Soit! fit Magloire. Raoul arracha deux brins d'herbe. A son âge, quand on commence une partie on se croit toujours sûr de gagner. Il disposa ses deux brins d'herbe avec soin, tandis que Magloire tournait loyalement le dos. —Voilà! dit-il avec une certaine émotion. Magloire se retourna et avança la main pour choisir, mais se ravissant: —Qui gagne? demanda-t-il, la paille longue ou la paille courte? —La courte. Magloire prit un des deux brins d'herbe. C'était le bon. Raoul laissa tomber ses deux bras contre ses flancs. —Moi! moi! fit-il, comme s'il eût eu un coup de massue, moi, le valet d'un apprenti boulangier! —Dette de jeu! s'écria Magloire, c'est sacré. Il se mit à marcher sur le terre la tête haute et la poitrine élargie. —Jarnigodichon, fit-il en secouant les revers de sa camisole où il y avait encore un peu de farine, comme si c'était été un jabot de dentelle, j'ai un valet, moi, un valet qui est gentilhomme. Raoul restait accroupi à la même place et tenait encore à la main le brin d'herbe qui l'avait condamné. Magloire jeta en l'air son bonnet de coton pour le rattraper à la volée, puis il se mit à danser une u-rée de Basse-Bretagne. —Jarni, Jarnigodichon, répéta-t-il, quand Sidonie saura que j'ai un domestique... Voyons, comment vais-je l'appeler, mon valet? Raoul n'eût pas un non de livré. Sera-ce Frontin? Sera-ce Champagne? Champagne est joli; mais, si je le nommais Lafleur? J'aime Lafleur... va pour Lafleur. Raoul l'écoutait stupéfait. —Lafleur, coquin! reprit Magloire, qui laisse tomber à dessein son bonnet de coton, dépêche-toi de me ramasser cela! Raoul, confondu, pensa tout haut: —Il m'appelle déjà coquin et il me tutoie déjà! —Et que faut-il attendre, maraud? répliqua agréablement Magloire. Depuis quand se gêne-t-on avec l'office! Si je te tutoie, c'est une marque de confiance; si je t'appelle coquin, maraud, croquant, bêtire, c'est une caresse! Faites attention à ceci, Lafleur. Quand je vous dirai: Vous, c'est que je ne serai pas content de toi! Raoul couvrait du regard certaine branche de châtaignier qui pendait hors du taillis et qui eût fait une bonne gaule. Ses doigts le déman-geaient; Magloire avait fourré ses mains dans ses poches et s'adressait à lui-même cette question bien naturelle: Qu'est-ce que je vais faire de mon domestique? Raoul réfléchissait laborieusement. La gaule de châtaignier était bien un moyen, mais en somme, il avait joué, il avait perdu, et Raoul était la loyauté même. D'ailleurs, la gaule de châtaignier lui aurait bien rendu sa liberté, mais elle ne lui aurait pas donné un valet. —Savez-vous une chose, mon cher maître? dit-il sans rire quand il eut bien réfléchi; je mangerai volontiers un morceau. —Parbleu! répliqua Magloire, et moi donc! Raoul déboucla, sans faire semblant de rien, le ceinturon de son épée. —Avez-vous entendu?... demanda-t-il d'un air inquiet. —Entendu quoi? —Des pas ici, dans le fourré? Magloire se rapprocha vivement de lui. Il n'avait point le don de la vaillance, sa joue était déjà toute blême. —Tu n'as pas voulu m'écouter tout à l'heure, dit-il d'une voix tremblante, j'ai vu à cette place même d'étranges choses! —Ah! ah! fit Raoul imperturbable dans sa gravité, ce lieu est connu pour être très-dangereux! Mon cher maître, prenez, je vous prie, cette épée qu'il vous appartient de porter désormais. Si nous sommes attaqués, comme je le crains, vous aurez le soin de nous défendre. —Plus souvent! se récria Magloire avec effusion; si nous sommes attaqués, Dieu merci! j'ai des jambes! —Des jambes! répéta Raoul scandalisé; comment donc entendez-vous votre nouveau métier, mon maître? —Ma foi, répliqua Magloire, je n'y vois pas de malice, je prétends que mon valet me serve... —Et qu'il vous nourrisse, peut-être? —Ca me fait grand plaisir. —Et qu'il vous habille et qu'il vous paie?... —Et surtout qu'il me défende! ajouta Magloire sans se déconcerter. On entendait distinctement le pas d'un cheval, entre les ruines du moulin à vent et le bord du ravin, dans un petit sentier couvert qui débouchait sur le terre. —Eh bien! Magloire, mon ancien compagnon, présentement mon seigneur, dit Raoul, je crois que nous pouvons conclure un marché: je consens à vous habiller, à vous nourrir, à vous payer, à vous défendre... mais, comme tout cela fait partie du métier de maître, j'aurai le droit de vous appeler mon valet devant le monde. A son tour, Magloire se prit à réfléchir. —S'il est bien convenu que je ne ferai œuvres de mes dix doigts... commençons-t-il. —C'est convenu! interrompit Raoul. Et, comme l'apprenti boulangier hésitait encore, Raoul ajouta en montrant la tête du petit sentier: —Dieu sait ce qui va nous arriver là tout à l'heure! Nous sommes si près de la Fosse-aux-loups! —Toupe, s'écria Magloire; vous serez le maître pour travailler et je serai le valet pour ne rien faire. Il se glissa prudemment derrière Raoul, parce qu'un cavalier de haute taille, coiffé d'un feutre à plumes noires et enveloppé d'un long manteau de couleur sombre, venait de paraître à la tête du sentier. Magloire fit tout de suite l'observation que sa rapière était démesurément longue, et qu'il avait d'énormes pistolets dans ses fentes. —Terrible mine, balbutia-t-il. —Beau cavalier d'aventure, murmura de son côté Raoul. Il a aussi vaillante tournure de jour que de nuit. —S'il vous plaît, mes camarades, demanda le cavalier en saluant légèrement de la main, par où va-t-on au manoir de M. le vicomte de Rohan Polvre, sénéchal de Bretagne? A Continuer.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 10.

La séance est ouverte à trois heures.

L'honorable M. FOSTER propose la troisième lecture du bill pour amender l'acte des Douanes.

M. PATRICKSON propose que le bill soit renvoyé au comité avec instruction d'y ajouter une clause pour éliminer en franchise les sucres au-dessous du degré 16 et pour que les droits sur les sucres au-dessous du degré 16 soient diminués de \$10 de cent à 1 cent par livre.

Par ce changement, dit M. Patterson, les classes pauvres pourront avoir francs de droits—les sucres entre 14 et 16, tandis qu'aujourd'hui, il n'y a que les sucres au-dessous de 14, sucres trop bruns pour la consommation, qui sont admis en franchise.

L'honorable député cite du Canadian Manufacturer un extrait disant que l'abolition de droits sur les sucres par le gouvernement n'a bénéficié qu'aux raffineries.

Il cite aussi un passage du discours du sénateur Drummond, un grand raffineur, disant que les sucres bruts étaient reçus au tarif de 14 degrés. Outre cela, la proposition de M. Patterson aurait l'effet de détruire l'industrie de la raffinerie du sucre en Canada sans aucune diminution de prix sur les sucres communs pour la consommation.

Jusqu'à 16 étaient admis francs de droits, les raffineries américaines introduiraient comme sucres bruts en Canada les sucres raffinés communs et de mauvaise qualité.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique; car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre est en la main de la compagnie, et il n'y a pas de sucre en circulation.

L'HONORABLE M. LACOSTE.

HOTEL-DE-VILLE

Comité de santé

Une importante proposition à propos des viaducs.

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

On a fait lecture du rapport suivant concernant le contrat des viaducs dont avait été chargé un sous-comité spécial.

On propose dans ce document de diviser la ville en deux districts de manière à faciliter l'enlèvement et l'incinération des viaducs, ainsi que la surveillance et l'exercer sur ces différents travaux.

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

On a fait lecture du rapport suivant concernant le contrat des viaducs dont avait été chargé un sous-comité spécial.

On propose dans ce document de diviser la ville en deux districts de manière à faciliter l'enlèvement et l'incinération des viaducs, ainsi que la surveillance et l'exercer sur ces différents travaux.

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

On a fait lecture du rapport suivant concernant le contrat des viaducs dont avait été chargé un sous-comité spécial.

On propose dans ce document de diviser la ville en deux districts de manière à faciliter l'enlèvement et l'incinération des viaducs, ainsi que la surveillance et l'exercer sur ces différents travaux.

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

On a fait lecture du rapport suivant concernant le contrat des viaducs dont avait été chargé un sous-comité spécial.

On propose dans ce document de diviser la ville en deux districts de manière à faciliter l'enlèvement et l'incinération des viaducs, ainsi que la surveillance et l'exercer sur ces différents travaux.

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

On a fait lecture du rapport suivant concernant le contrat des viaducs dont avait été chargé un sous-comité spécial.

On propose dans ce document de diviser la ville en deux districts de manière à faciliter l'enlèvement et l'incinération des viaducs, ainsi que la surveillance et l'exercer sur ces différents travaux.

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

On a fait lecture du rapport suivant concernant le contrat des viaducs dont avait été chargé un sous-comité spécial.

On propose dans ce document de diviser la ville en deux districts de manière à faciliter l'enlèvement et l'incinération des viaducs, ainsi que la surveillance et l'exercer sur ces différents travaux.

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

On a fait lecture du rapport suivant concernant le contrat des viaducs dont avait été chargé un sous-comité spécial.

On propose dans ce document de diviser la ville en deux districts de manière à faciliter l'enlèvement et l'incinération des viaducs, ainsi que la surveillance et l'exercer sur ces différents travaux.

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

On a fait lecture du rapport suivant concernant le contrat des viaducs dont avait été chargé un sous-comité spécial.

On propose dans ce document de diviser la ville en deux districts de manière à faciliter l'enlèvement et l'incinération des viaducs, ainsi que la surveillance et l'exercer sur ces différents travaux.

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

HOTEL-DE-VILLE

Comité de santé

Une importante proposition à propos des viaducs

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

On a fait lecture du rapport suivant concernant le contrat des viaducs dont avait été chargé un sous-comité spécial.

On propose dans ce document de diviser la ville en deux districts de manière à faciliter l'enlèvement et l'incinération des viaducs, ainsi que la surveillance et l'exercer sur ces différents travaux.

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

On a fait lecture du rapport suivant concernant le contrat des viaducs dont avait été chargé un sous-comité spécial.

On propose dans ce document de diviser la ville en deux districts de manière à faciliter l'enlèvement et l'incinération des viaducs, ainsi que la surveillance et l'exercer sur ces différents travaux.

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

On a fait lecture du rapport suivant concernant le contrat des viaducs dont avait été chargé un sous-comité spécial.

On propose dans ce document de diviser la ville en deux districts de manière à faciliter l'enlèvement et l'incinération des viaducs, ainsi que la surveillance et l'exercer sur ces différents travaux.

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

On a fait lecture du rapport suivant concernant le contrat des viaducs dont avait été chargé un sous-comité spécial.

On propose dans ce document de diviser la ville en deux districts de manière à faciliter l'enlèvement et l'incinération des viaducs, ainsi que la surveillance et l'exercer sur ces différents travaux.

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

On a fait lecture du rapport suivant concernant le contrat des viaducs dont avait été chargé un sous-comité spécial.

On propose dans ce document de diviser la ville en deux districts de manière à faciliter l'enlèvement et l'incinération des viaducs, ainsi que la surveillance et l'exercer sur ces différents travaux.

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

On a fait lecture du rapport suivant concernant le contrat des viaducs dont avait été chargé un sous-comité spécial.

On propose dans ce document de diviser la ville en deux districts de manière à faciliter l'enlèvement et l'incinération des viaducs, ainsi que la surveillance et l'exercer sur ces différents travaux.

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

On a fait lecture du rapport suivant concernant le contrat des viaducs dont avait été chargé un sous-comité spécial.

On propose dans ce document de diviser la ville en deux districts de manière à faciliter l'enlèvement et l'incinération des viaducs, ainsi que la surveillance et l'exercer sur ces différents travaux.

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

On a fait lecture du rapport suivant concernant le contrat des viaducs dont avait été chargé un sous-comité spécial.

On propose dans ce document de diviser la ville en deux districts de manière à faciliter l'enlèvement et l'incinération des viaducs, ainsi que la surveillance et l'exercer sur ces différents travaux.

Le comité de santé a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Hamelin.

On a fait lecture du rapport suivant concernant le contrat des viaducs dont avait été chargé un sous-comité spécial.

COUR CRIMINELLE

séance d'hier après-midi

La séance de la Cour Criminelle, hier après-midi, a continué la cause de Patric O'Grade, accusé de vol sur la personne d'un Indien du nom de Jones, de Caughnawaga.

Le prévenu a été trouvé coupable.

Ce matin

A l'ouverture de la cour ce matin Son Honneur le juge Cross a félicité en termes chaleureux M. McMaster de sa belle réponse dans la cause d'Ellen Knipic.

Celui-ci a répondu d'une manière digne et délicate.

P. Nickerson, arrimé à bord du vapeur "Corcan" est ensuite appelé à la barre. Il est accusé d'homicide. On se rappelle que le 10 août dernier un naufrage eut lieu, employé dans ce naufrage, trouva le mort dans un accident dont le coroner Jones a trouvé le prisonnier responsable dans l'enquête qui a eu lieu.

Plusieurs témoins ont été entendus mais la preuve ne paraît pas très forte.

M. St. Pierre et McMaster, représentent la défense.

COUR DE POLICE

Un mauvais sujet sous verroux

Le nom de Wm Cowee âgé de 25 ans, journalier de la rue Roy figurait encore sur la liste de la Cour de police ce matin.

Wm est sorti du pénitencier de Saint Vincent de Paul où il avait purgé une sentence de 3 ans de réclusion pour vol d'un cheval.

Hier soir, échant de nouveau à de mauvais instincts, il a pénétré dans le magasin de M. The H. Ashman, solitaire demeurant près du marché à se faire la toilette, une bride et une paire de bottes.

Malheureusement pour lui le gardien spécial Thompson la vu et a averti immédiatement la police de la station No 6.

Le sergent Carbonneau accompagné du constable Boulard, se mit à la recherche de l'accusé et on le trouva en possession de la marchandise, en possession de 12 fûts qui cherchait à vendre, après avoir vendu les autres objets volés.

Cowee a été envoyé au Banc de la Reine.

George Cowan, 33 ans, machiniste, demeurant au Colborne, arrêté hier soir vers 4 15 hrs pour vol de plumb chez M. Mann, No 1080 rue Notre-Dame, a été condamné à 3 mois de prison aux travaux forcés.

Amusez vos enfants.

En les amenant voir les marionnettes de T.H. au Parc Sohmer, samedi après-midi et soir ainsi que dimanche.

La Russie prépare les voies

Londres, 10.—Une dépêche de Batoum dit: Onze chargements de munitions ont passé par les Dardanelles cette année.

Tous les croiseurs volontaires ont été réquisitionnés par le gouvernement russe.

Plusieurs vaisseaux étrangers ont été noyés pour transporter des approvisionnements et des munitions.

Le triomphe diplomatique de l'ambassadeur russe à Constantinople, démontre qu'on prépare les voies pour la réclamation de l'ambition qui s'est nourrie depuis longtemps la possession de Constantinople.

Est-ce un toqué?

Hier soir, John Albury, de la rue Chabouillet, prit un fiacre à la place d'Armes et se fit conduire à la rue St Louis, à l'adresse de M. J. G. Co., 2000 pds à M. James O'Grade, 2000 pds à M. Ristone de New-York.

ACCIDENT GRAVE

Un homme écrasé par les chars

LA PETITE FILLE-PRODIGE

Des milliers de Québécois se portent à sa rencontre

Qui se serait jamais imaginé qu'une pauvre petite fille à peine âgée de 8 ans, aurait une escorte aussi nombreuse, un triomphe aussi complet!

Jamais notre bonne population canadienne-française des faubourgs de cette ville n'a été si profondément bouleversée que depuis l'arrivée de cette fillette de 8 ans qui donne des oreilles aux sourds, une langue aux muets, des jambes aux boiteux, aux infirmes et aux perclus, des bras aux manchots et de l'esprit à ceux qui n'en ont pas.

Cette petite fille, qui s'appelle de son vrai nom Rose Délima Belleville, et qui demeure chez ses parents, de modeste condition au No 25, rue Versailles, à Montréal, était hier soir, chez M. Jos. Pichette, rue Real, près du sommet de l'escalier de la rue d'Armes.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Non, ce n'est pas une simple bambine. Mais dans sa plume d'oiseau elle s'exprime avec une pureté et une simplicité d'expression qui ne s'accroissent que par l'enchantement. Mais c'est une véritable corne d'abondance, une poule aux œufs d'or que cette petite fille.

Dixon et les chutes Niagara

Samedi après-midi et soir Dimanche après-midi soir, Dixon marchera en dehors du Pavillon Parc Sohmer à une très grande hauteur.

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

210-31

PAR BENNING & BARSALOU

GRANDE VENTE DE

Marchandises d'Utilité et de Gout

Hardes faites, Chaussures, etc.

A L'ENCAN

Les marchandises vendront à lots successifs d'après le programme qui sera affiché.